

Fibre optique : Covage passe la barre des 1000 sites raccordés

Paris, le 9 mars 2010 - Covage, spécialiste des réseaux Très Haut Débit pour les collectivités locales, confirme son implication dans l'aménagement numérique du territoire et annonce avoir dépassé le seuil des 1.000 entreprises et établissements publics raccordés à son réseau de fibre optique. Ces sites exploitent toutes les possibilités du Très Haut Débit avec une connexion moyenne de 60Mbps. Les départements de Seine et Marne et de l'Hérault représentent la moitié des raccordements, l'autre moitié se répartit entre 11 agglomérations sur le territoire métropolitain. « *La demande des entreprises est forte* » assure Jean-Michel Soulier, Président de Covage, « *la fibre optique permet de multiples applications tels que l'hébergement et le partage de données, la téléphonie sur IP, ou encore la visioconférence et le télétravail, qui vont apporter un avantage concurrentiel aux utilisateurs* ».

Que ce soit pour mieux communiquer ou déployer de nouveaux services, les entreprises et les établissements publics de l'Hexagone sont de plus en plus nombreux à faire le choix du Très Haut Débit : les SDIS de Seine-et-Marne, Arras et Angoulême, les centres hospitaliers de Chalon-sur-Saône, Le Creusot et Montceau-les-Mines, le Conseil Régional de Basse-Normandie, les Conseils Généraux de Seine et Marne et de Haute Garonne, la Commune de Marseillan dans l'Hérault, le Ministère de la Santé à Clermont-Ferrand et des entreprises telles que le Crédit Agricole, le Groupe Bateur, Natixis, RTE, Areva, Groupama, Ubisoft, KPMG, Leroy Somer ou Thalès, sont autant d'exemples au sein des réseaux d'initiative publique (RIP) commercialisés par Covage.

Pour servir un nombre croissant de clients, Covage mène un déploiement de fibre optique sur ses territoires au cœur des zones d'activités : à terme ce sont 15.000 entreprises supplémentaires qui seront raccordées au réseau Très Haut Débit et pourront bénéficier du meilleur des NTIC.

Par ailleurs, dans le cadre du fonds national pour l'économie numérique, Covage a l'ambition de proposer entre 10 et 20 projets de déploiement de fibre optique chez les particuliers (FTTH) et de répondre ainsi aux attentes du gouvernement et des collectivités locales.

A propos de Covage

Covage est spécialisée dans la conception, construction, exploitation technique et commercialisation des réseaux Très Haut Débit au service des collectivités locales. A ce jour, Covage intervient dans **14 réseaux d'initiative publique (RIP)** dont 13 qu'il a construits et exploite sur le périmètre de deux départements, dix agglomérations et d'un réseau autoroutier. Ce sont plus de cinquante fournisseurs de services et opérateurs qui les utilisent. Covage exploite également son propre réseau de transmission national. Opérateur d'opérateurs, Covage propose une gamme de services diversifiés : bande passante garantie et symétrique, services de connectivité optique, services d'hébergement aux Fournisseurs d'Accès Internet et Opérateurs de services de communications électroniques internationaux, nationaux et locaux.

Covage est issue du rapprochement, en 2006, de deux entreprises à l'expertise complémentaire : VINCI Networks, filiale du groupe VINCI, et Axia Networks France, filiale d'Axia NetMedia Corporation, opérateur d'opérateurs de réseau Très Haut Débit.